

EU statement at the Trade Policy Review of the Kingdom of Morocco, 02/02/16

Statement by Ambassador Marc Vanheukelens

Merci, Monsieur le Président,

Tout d'abord laissez-moi souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Maroc présidée par le Ministre Mohammed Abbou. Je voudrais aussi remercier le Secrétariat de l'OMC et le Maroc pour leurs rapports qui sont la base de nos discussions aujourd'hui et de jeudi ainsi que le rapporteur, Représentant Permanent de la France, M. Jean-Paul Thuillier, pour son intervention et son analyse.

Le Maroc a réussi avec succès à atténuer l'impact de la crise financière sur son économie et a pu maintenir une croissance annuelle en moyenne de 3.7%. Les efforts de diversification de l'économie méritent d'être salués. En matière institutionnelle, des avancées ont été faites grâce aux efforts entrepris par le Maroc et peuvent encore être approfondies telles que par exemple l'application de la loi de la concurrence grâce à la mise en place effective d'institutions telles que le Conseil de la Concurrence pour lequel nous attendons la nomination imminente de ses membres, condition *sine qua none* pour qu'il soit opérationnel. En effet un environnement légal prévisible et transparent, protecteur des investisseurs et mettant les opérateurs économiques dans des conditions de concurrence loyale est essentiel. Dans le même ordre de considérations, l'adoption d'un code transparent couvrant l'ensemble des questions relatives à l'investissement étranger pourrait être une manière de consolider les efforts en faveur de l'investissement direct étranger qui est une source de diversification de l'économie non négligeable.



European
Union

MISSION TO THE
WORLD TRADE
ORGANIZATION

GENEVA



Les relations entre l'Union Européenne et le Maroc sont intenses à tous points de vue mais ici je vais me limiter bien évidemment à ne citer que les aspects pertinents pour cette réunion. L'UE est le premier partenaire commercial du Maroc et un investisseur d'important. Le commerce bilatéral a augmenté depuis 2008 malgré la crise. Le marché européen représente 63% des exportations du Maroc. En vue de développer encore plus nos échanges, nous avons entamé des négociations pour approfondir notre accord de libre-échange et l'élargir à d'autres domaines tels que les services, l'investissement ou les marchés publics. S'agissant de l'appui au Maroc, l'UE intervient dans la ligne des priorités dégagées par le gouvernement en matière d'aide au commerce. Pour citer quelques exemples, l'UE est en train de fournir une expertise en matière de législation sectorielle afin de faciliter la convergence avec les législations en vigueur dans le marché intérieur européen.

L'Union Européenne a formulé des questions écrites au Maroc et parmi ces questions, les thèmes prioritaires suivants ont été abordés:

- **La transparence** notamment en matière de notifications au sein de l'OMC. L'Union Européenne aimerait connaître les intentions du Maroc en matière de notifications de ses aides y compris agricoles mais également des notifications des sociétés commerciales d'Etat couvertes par l'article XVII du GATT. Par ailleurs, s'agissant de la loi sur le commerce extérieur qui semble t- il vient d'être adoptée, l'UE aimerait savoir si elle va être prochainement notifiée.
- **La facilitation du commerce:** L'UE salue les efforts faits par le Maroc comme soulignés par le Secrétariat dans son rapport en matière de procédures douanières. Toutefois, il reste que des obstacles demeurent pour lesquels l'UE aimerait connaître les intentions du gouvernement. Par exemple, s'agissant de la publication des listes de produits susceptibles d'être sujets de fraude au douane ou s'agissant des taxes (comme celles à la valeur ajoutée pour prendre un cas précis) qui semblent ne s'appliquer qu'aux produits importés. A cet égard, l'Union Européenne aimerait être assurée que les intentions du gouvernement s'agissant de la loi sur le commerce extérieur dont j'ai déjà parlé précédemment mais sous l'angle "notification et transparence" sont bel et bien de faciliter les opérations des entreprises en allégeant les procédures. Finalement et sans avoir l'ambition d'épuiser ce point important, l'UE souhaiterait connaître les intentions du Maroc quant à la ratification de l'accord de facilitation du commerce.
- **Les conditions d'opération et l'accès des entreprises étrangères à certains secteurs notamment dans les services** comme le tourisme, les télécoms, l'architecture par exemple et la question importante de la sécurité des opérations menées par les opérateurs économiques.
- **La réforme de la gestion des marchés publics.** Malgré les progrès observés dans les dispositions du nouveau cadre juridique élaboré par le Maroc en matière de marchés publics, nous constatons que la possibilité d'accorder une préférence aux entreprises nationales est reconduite.

L'UE souhaite que ces deux journées d'examen de la politique commerciale du Maroc lui permettent d'envisager des mesures permettant à la fois d'accroître sa part dans le commerce mondial et la réalisation de ses objectifs économiques et sociaux. Nous allons, bien sûr, regarder soigneusement les réponses à nos questions qui nous sommes parvenues il y a quelques heures.

Merci, M. le Président.